

## PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- \* Le présent questionnaire accompagné, le cas échéant, des documents justificatifs.
- \* Un plan de situation (1/20000 ou 1/25000)
- \* Un plan de masse (1/500 ou 1/200) indiquant à la bonne échelle :
  - la **position de l'immeuble** et des **immeubles voisins**
  - la **position des différents dispositifs** constituant la filière d'assainissement
  - **l'emplacement des puits, sources, ruisseaux...** dans un rayon de 35 mètres
  - **la pente** du terrain
  - **la position de l'aire étanche de stockage des sous-produits issus de l'utilisation de toilettes sèches.**
- \* Les plans des différents niveaux de l'habitation avec les surfaces des pièces
- \* La copie de l'étude d'aptitude du sol à l'assainissement individuel
- \* Si nécessaire :
  - Une copie des articles du règlement du lotissement concernant l'assainissement
  - Un accord du gestionnaire de l'exutoire dans le cas d'un filtre à sable vertical drainé ou d'une filière compacte.

### LES ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Le demandeur, sous sa responsabilité, s'engage à ne faire réaliser l'installation en son entier qu'après réception de l'autorisation du SPANC, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

De plus, le demandeur doit communiquer le dossier d'assainissement (étude de sol et avis de conception conforme émis par le SPANC) à l'installateur afin que les préconisations techniques soient respectées lors de la réalisation des travaux.

Le demandeur s'engage à entretenir son installation.

Le demandeur autorise les techniciens du SPANC à pénétrer sur la propriété pour exercer les missions du contrôle technique de l'assainissement non collectif qui lui sont confiés par la communauté de communes.

Le demandeur s'engage également à informer le SPANC suffisamment tôt et impérativement avant tout recouvrement des ouvrages en vue du contrôle de réalisation.

Fait à ....., le .....

Signature du demandeur

### SPANC

Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes

12, Boulevard des Frères Lumière – BP 75 – 29260 LESNEVEN

Tel : 02 98 21 06 17

Fax : 02 98 83 16 91

Mail : [spanc@clcl.bzh](mailto:spanc@clcl.bzh)

Site internet : [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr)

## PROGRAMME DE REHABILITATION



Communauté de communes  
Service Public d'Assainissement Non Collectif

### DEMANDE DE REHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Suivant les arrêtés ministériels du 7 mars 2012 et du 27  
avril 2012

Référence technique : DTU 64.1

### DEMANDEUR (le propriétaire)

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable ..... Bureau .....

Adresse Mail : .....

### SITUATION DU PROJET

Commune: .....

Rue ou Lieu-dit : .....

Référence cadastrale : Section N° ..... Parcelle N° .....

### CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION EXISTANTE :

- Résidence principale       Résidence secondaire       Locatif  
 Habitat individuel       Habitat collectif       Autre, à préciser : .....

Nombre de pièces principales : ..... Nombre de chambres : .....

Nombre maximal d'occupants : .....

- Alimentation en eau potable       Distribution publique       Puits privé

### CONCEPTION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conformément au règlement du SPANC et en référence à l'arrêté préfectoral du 12/02/2004, une étude particulière à la parcelle est demandée pour tout projet d'assainissement non collectif

**Le cahier des charges type de l'agence de l'eau Loire Bretagne devra être respecté**

Etude particulière de définition de la filière réalisée par :

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Installateurs du dispositif : (CADRE RESERVE AU SPANC)

2 devis **NON SIGNES** devront être transmis avant tous travaux.

1<sup>er</sup> devis :

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

2<sup>nd</sup> devis

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

### CARACTERISTIQUE DU TERRAIN RECEPTEUR DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Superficie (m<sup>2</sup>) : totale : .....

Topographie :

Terrain plat  Terrain avec pente < à 10 %  Terrain avec pente > à 10 %

Perméabilité :

Faible  Moyenne  Très bonne

Nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre :  Oui  Non

Présence d'un point d'eau :  Oui  Non

cours d'eau à moins de 35 mètres  Oui  Non

plan d'eau à moins de 100 mètres  Oui  Non

source  autre : préciser : .....

puits

forage (y compris géothermie)

Usage de l'ouvrage :  d'alimentation humaine  d'alimentation animale

Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ?

Oui lequel ? .....  Non

### CARACTERISTIQUE DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PROJETE

L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, salle de bain, machine à laver,...) doivent être recueillies, traitées et évacuées.

**ATTENTION : Les eaux pluviales doivent être impérativement évacuées indépendamment des eaux usées.**

#### FILIERES DE TRAITEMENT PAR LE SOL

Prétraitement

Ouvrage principal : Fosse toutes eaux : ..... m<sup>3</sup>

Equipements annexes :  Bac dégraisseur de ..... litres  Autres (préciser) : .....

Traitement – Elimination :

Tranchées d'épandage { Profondeur de l'épandage : ..... centimètres  
Nombre de tranchées : .....  
Longueur unitaire de chaque tranchée : ..... mètres  
Longueur totale réservée à l'épandage : ..... mètres

Lit d'épandage { Profondeur de l'épandage : ..... centimètres  
Nombre de drains : .....  
Longueur unitaire de chaque drain : ..... mètres  
Surface totale réservée au lit d'épandage : ..... m<sup>2</sup>

Filtre à sable vertical non drainé de ..... m<sup>2</sup>

Terre d'infiltration de ..... m<sup>2</sup> au sommet et de ..... m<sup>2</sup> à la base

Filtre à sable vertical drainé : ..... m<sup>2</sup>

#### FILIERES DE TRAITEMENT COMPACTES DISPOSANT D'UN AGREMENT MINISTERIEL

(Le guide d'utilisation pour les filières compactes disposant d'un agrément devra être transmis avec la demande sous peine de voir le projet rejeté)

- Marque : .....
- Modèle : .....
- N° d'agrément : .....
- Capacité en EH (équivalent habitant) : .....

#### TOILETTES SECHES POUR FECES ET/OU URINES

(La filière de traitement des eaux ménagères devra être précisée. L'aire étanche de stockage des sous produits devra être située sur le plan de masse)

Pompe de relevage.

Une pompe de relevage est-elle nécessaire :  oui  Non

Si oui :  avant la fosse toutes eaux  après la fosse toutes eaux  après l'épandage

avant la filière compacte  après la filière compacte

Rejet des eaux traitées (dans le cas des filières drainées et des filières compactes)

- Procédé d'élimination :  Infiltration en surface / lit d'épandage : ..... m<sup>2</sup>  
 Réseau d'irrigation souterraine de végétaux : ..... ml  
 Puits d'infiltration. Profondeur : ..... m  
 Milieu hydraulique superficiel